

REPUBLIQUE FRANCAISE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'OLERON

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le conseil municipal se réunira dans la salle Gambetta commune de Saint-Pierre d'Oléron

Mardi 14 mars 2023, à 19h00

Affiché le 08 mars 2023

Le maire,
Conseiller départemental
Christophe SUEUR.



ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal du conseil municipal séance du 31/01/2023

FINANCES

- Compte de gestion budget général de la commune
- Compte de gestion budget marché couvert
- Compte de gestion budget golf
- Compte administratif budget général de la commune
- Compte administratif budget marché couvert
- Compte administratif budget golf
- Débat d'orientation budgétaire
- Mise à jour des tarifs horaires des interventions des agents communaux
- Demande de financement pour le programme d'entretien des équipements touristiques en forêt domaniale (année 2023)

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'emplois non permanents suite à un accroissement saisonnier d'activité article L.332-2° du code général de la fonction publique
- Création de postes de droit privé sous CDD budget régie autonome du golf d'Oléron

URBANISME

- Déclassement et aliénation d'un local communal - 5 ruelle du Millepertuis (venelle de Rulong)
- Déclassement et cession d'une partie du domaine public rue du Fief Norteau
- Déclassement et cession d'une partie d'une venelle rue de l'épicerie à la Menounière